

## Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)

1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Composition électroacoustique
Code	
Filières, orientations et options	<input checked="" type="checkbox"/> <b>BA OF ARTS EN MUSIQUE</b> <input type="checkbox"/> <b>BA OF ARTS EN MUSIQUE ET MOUVEMENT</b> <input type="checkbox"/> Instruments <input type="checkbox"/> Instruments historiques <input type="checkbox"/> Chant <input type="checkbox"/> Direction d'orchestre <input type="checkbox"/> Direction de chœur <input checked="" type="checkbox"/> Composition <input checked="" type="checkbox"/> Composition à l'image <input type="checkbox"/> Musique et musicologie  <input type="checkbox"/> <b>MA EN PÉDAGOGIE MUSICALE</b> <input type="checkbox"/> ENSEIGNEMENT <input type="checkbox"/> Instrumental <input type="checkbox"/> Vocal <input type="checkbox"/> Théorie <input type="checkbox"/> MUSIQUE À L'ÉCOLE <input type="checkbox"/> RYTHMIQUE JAKUES-DALCROZE  <input type="checkbox"/> <b>MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE</b> <input type="checkbox"/> CONCERT <input type="checkbox"/> Instruments <input type="checkbox"/> Chant <input type="checkbox"/> <i>Option Musique de chambre</i> <input type="checkbox"/> <i>Option Musique contemporaine</i> <input type="checkbox"/> <i>Option Performer-composer</i> <input type="checkbox"/> ORCHESTRE <input type="checkbox"/> ACCOMPAGNEMENT <input type="checkbox"/> <i>Option Chef-fe de Chant</i> <input type="checkbox"/> MAESTRO AL CEMBALO ET DIRECTION D'ENSEMBLES BAROQUES  <input type="checkbox"/> <b>MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE SPÉCIALISÉE</b> <input type="checkbox"/> SOLISTE <input type="checkbox"/> Instruments <input type="checkbox"/> Chant <input type="checkbox"/> PRATIQUE HISTORIQUE <input type="checkbox"/> Instruments <input type="checkbox"/> Chant <input type="checkbox"/> MUSIQUE MÉDIÉVALE <input type="checkbox"/> DIRECTION D'ORCHESTRE SPÉCIALISÉE <input type="checkbox"/> DIRECTION DE CHŒUR SPÉCIALISÉE  <input type="checkbox"/> <b>MA EN COMPOSITION ET THÉORIE MUSICALE</b> <input type="checkbox"/> COMPOSITION <input type="checkbox"/> COMPOSITION DE MUSIQUE MIXTE <input type="checkbox"/> <i>Option Multimédia</i> <input type="checkbox"/> THÉORIE MUSICALE <input type="checkbox"/> <i>Option Enseignement</i> <input type="checkbox"/> <i>Option Recherche</i> <input type="checkbox"/> <i>Option Ethnothéories</i>  <input type="checkbox"/> <b>MA EN ETHNOMUSICOLOGIE</b>
Site	<input checked="" type="checkbox"/> Genève <input type="checkbox"/> Neuchâtel
Niveau du cours	<b>Si cours annuel :</b> <input type="checkbox"/> A1 <input type="checkbox"/> A2 <b>Si cours semestriel :</b> <input type="checkbox"/> S1 <input type="checkbox"/> S2

	<input type="checkbox"/> A3 <input type="checkbox"/> A4 <input type="checkbox"/> A5	<input type="checkbox"/> S3 <input type="checkbox"/> S4
<b>2. Organisation</b>		
<b>Organisation temporelle</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Cours régulier annuel <input type="checkbox"/> Cours régulier semestriel <input type="checkbox"/> Unité d'enseignement ponctuelle (stage, masterclasse, session, tutorat etc.)  <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>	
<b>Si cours régulier, minutes hebdomadaires</b>	60	
<b>Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre</b>		
<b>Nombre d'étudiant-e-s par groupe</b>	<input type="checkbox"/> Cours individuel <input type="checkbox"/> Cours-atelier en petit effectif (jusqu'à 5 étudiant-e-s) <input type="checkbox"/> Cours-atelier en moyen effectif (jusqu'à 7 étudiant-e-s) <input checked="" type="checkbox"/> Atelier (jusqu'à 18 étudiant-e-s) <input type="checkbox"/> Cours (jusqu'à 40 étudiant-e-s) <input type="checkbox"/> Autre : Type d'enseignement : Nombre d'étudiant-e-s :	
<b>Langue(s) d'enseignement</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Italien <input type="checkbox"/> Anglais	
<b>3. Prérequis</b>		
<b>Avoir validé le module / l'unité d'enseignement</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Avoir validé l'unité d'enseignement : <input type="checkbox"/> Autre(s) :	
<b>4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autonomie de la prise de son de matériaux singuliers et leur manipulation dans des logiciels appropriés.</li> <li>• Constitution d'une base de données personnelle pour initier une sonothèque originale.</li> <li>• Acquérir une expertise dans l'utilisation des outils et logiciels de production musicale spécifiques à la musique électroacoustique.</li> <li>• Développer des compétences principalement sur la transformation du son enregistré, mais également en échantillonnage et synthèse sonore pour créer des textures et timbres spécifiques.</li> <li>• Développer des compétences analytiques pour étudier et comprendre les structures, les techniques, et les concepts utilisés dans des œuvres de musique électroacoustique existantes.</li> <li>• Explorer différents formats et espaces de diffusion, y compris le son multicanal et les installations sonores, pour maximiser l'impact spatial et immersif des compositions.</li> <li>• Exercer son sens critique et acquérir un langage approprié concernant la discipline.</li> </ul>		
<b>5. Contenu et forme de l'enseignement</b>		
<p>Travail de la technique de l'écriture électroacoustique.</p> <p>Cette technique d'écriture est concentrée sur un travail individuel et personnel sur des matériaux sonores au choix en vue de la réalisation d'une étude électroacoustique d'une dimension qui permette d'aborder la question de la forme des oppositions et des contrastes.</p>		

Le noyau central est le travail personnel de chaque individu. La modalité d'écoute et de critique se fait de manière collective, et parfois individuelle lorsque cela s'avère indispensable.

Une grande part est donnée à la pratique et de l'expérience en prise directe avec le son. L'essence même de cette musique est la pratique d'une écoute approfondie et spécialisée. Chaque instant des cours y est consacré.

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

*Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.*

### TYPE DE VALIDATION

- Examen noté \*                       Contrôle continu noté\*                       Participation  
 Rapport de stage                       Co-évaluation                       Autre(s) :

### \* MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Prestation artistique                       Production écrite                       Production orale  
 Autre(s) :

**Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :**

- **Bachelor en composition**  
L'évaluation comporte deux volets, la réalisation d'une œuvre (premier semestre) et un examen oral (fin de l'année) :
  1. **Réalisation d'une œuvre acousmatique** (exclusivement sur des sons fixés) d'une durée entre 3 et 5 minutes  
L'œuvre est évaluée :
    - par contrôle continu par le professeur qui suit le travail de composition : 1/3 de la note ;
    - par examen par un-e expert-e externe lors de la diffusion de l'œuvre à la fin du premier semestre : 1/3 de la note.
  2. **Un examen oral** à la fin de l'année académique sur un sujet théorique ou pratique et une dictée de timbre électroacoustique, reconnaissance auditive de traitements et procédés : 1/3 de la note.
- **Bachelor en composition à l'image**  
L'évaluation porte sur la **réalisation d'une œuvre acousmatique** (exclusivement sur des sons fixés) d'une durée entre 3 et 5 minutes.  
L'œuvre est évaluée :
  - par contrôle continu par le professeur qui suit le travail de composition : 1/2 de la note ;
  - par examen par un-e expert-e externe lors de la diffusion de l'œuvre à la fin du premier semestre : 1/2 de la note.

**Contenu de l'examen (si pertinent) :** cf. ci-dessus.

### COMPOSITION DU JURY

- Professeur-e-s concerné-e-s avec voix consultative                       Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative  
 Expert-e interne                       Expert-e externe  
 Représentant-e de la direction (présidence)

### Remarque(s) :

Le contrôle continu est noté par le professeur qui a une voix délibérative.

L'examen au moment de l'interprétation de la pièce (février) est noté par le ou la juré-e externe. Le professeur a une voix uniquement consultative.

L'examen oral à la fin de l'année est noté par le professeur qui a une voix délibérative et un-e juré-e interne.

<b>7. Modalités de remédiation et de répétition</b>	
<b>Possibilité</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible <input type="checkbox"/> Pas de remédiation  <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
<b>Modalités</b>	<p>La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3,5 et 3,9.</p> <p>La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.</p>
<b>8. Remarques</b>	
Les étudiant-e-s en Bachelor de composition à l'image ne suivent que le premier semestre de cours.	
<b>9. Bibliographie</b>	
<b>10. Enseignant-e-s</b>	
Luis Naon	
<b>11. Validation du descriptif</b>	
<b>Date de validation</b>	2025
<b>Instance de validation</b>	Coordination de l'enseignement HEM